

MAHORA TRANSIT GROUP / MAYOTTE 2055

DOSSIER INVESTISSEURS

Présentation préliminaire du portefeuille de mobilité et d'infrastructures

Programme global indicatif : 30,0 Md€ constants 2026

Horizon 2027–2055 • Financement mixte • Approche par phases et par actifs

AVERTISSEMENT — Ce document est une présentation préliminaire. Il ne constitue ni une offre au public de titres financiers, ni un conseil en investissement, ni une sollicitation de souscription. Les hypothèses doivent être auditées et validées avant toute décision.

Résumé exécutif

Mahora Transit Group (MTG) porte une vision de coordination territoriale à long terme destinée à améliorer les mobilités, l’intermodalité, la résilience et l’attractivité économique de Mayotte. Le programme Mayotte 2055 est conçu comme un portefeuille progressif d’opérations, non comme un chantier unique.

Le budget de référence de 30,0 Md€ correspond à une enveloppe globale indicative sur la période 2027–2055. L’objectif immédiat n’est pas d’encaisser des investissements : il consiste à réunir un consortium, fiabiliser les études, prioriser des lots finançables et organiser une data room.

30,0 Md€ Programme global constants 2026	2027–2055 Horizon six phases	3,0 Md€ Fonds propres privés hypothèse cumulée	1,22 % TRI indicatif scénario de référence
---	---	---	---

Thèse d’impact territorial

- Réduire les temps et l’incertitude des déplacements quotidiens.
- Relier les bassins de vie, l’aéroport, les ports et les pôles d’activité.
- Combiner bus express, tramway, solutions ferroviaires, navettes maritimes et services voyageurs.
- Créer une trajectoire industrielle, de formation et d’emplois locaux.
- Renforcer la résilience énergétique, numérique et logistique du territoire.

Le portefeuille MTG

Composante	Rôle envisagé	Statut actuel
KARIBUS+	Corridors de bus express / BHNS et rabattement	Concept à étudier
LAGON TRAM	Tramway urbain et pôles d’échanges	Concept à étudier
MAYO METRA	Axe léger structurant à haute fréquence	Concept à étudier
ZENITH RAIL	Liaisons interurbaines rapides	Concept à étudier
LAGON EXPRESS	Navettes maritimes complémentaires	Concept à étudier

MAORÉ MOBILITÉ	Billettique, information et services voyageurs	Concept à étudier
----------------	--	-------------------

Ces appellations sont des marques de projet. Elles ne désignent pas encore des entités juridiques, des réseaux autorisés ou des infrastructures décidées par une autorité publique.

Architecture financière indicative

15,5 Md€ Financements publics 51,7 %	9,9 Md€ Dette 33,0 %	3,0 Md€ Fonds propres privés 10,0 %	1,6 Md€ Recettes / foncier 5,3 %
---	-----------------------------------	--	---

La ventilation ci-dessus est un scénario central de travail. Elle n’engage aucun financeur. Chaque opération devra disposer de son budget, de ses revenus ou paiements publics, de ses garanties, de son analyse de risques et de sa décision d’investissement propres.

Réalisme financier

Indicateur	Valeur de référence	Conséquence
VAN financière	-6,49 Md€	Besoin d’un financement public et/ou de mécanismes de disponibilité.
TRI financier	1,22 %	Programme global insuffisamment rémunérateur comme actif commercial unique.
CAPEX total	30,0 Md€	Découpage impératif en lots et phases conditionnelles.
Fonds propres privés	3,0 Md€	Mobilisation graduelle après études et allocation des risques.

Trajectoire de développement

Période	Phase	Livrables de décision
2027–2030	Cadrage et maturation	Gouvernance, études, concertation, priorisation, premiers partenariats.
2031–2035	Première vague	Corridors prioritaires, pôles d’échanges, services rapides.
2036–2040	Déploiement structurant	Lots majeurs, interconnexions et montée en charge.

2041–2045	Montée en capacité	Extensions, performance et nouveaux services.
2046–2050	Densification	Maillage, résilience et optimisation des actifs.
2051–2055	Optimisation	Mesure des bénéfices, renouvellement et adaptation.

Portes de décision G0 à G6

- G0 — responsable, périmètre et besoin clairement identifiés.
- G1 — opportunité territoriale documentée.
- G2 — options techniques comparées.
- G3 — faisabilité, coûts, impacts et acceptabilité étudiés.
- G4 — modèle contractuel, financements et autorisations sécurisés.
- G5 — décision finale d’investissement et réalisation.
- G6 — mise en service, suivi et mesure des bénéfices.

Partenaires recherchés

Profil	Contribution attendue	Étape d'entrée
Fonds infrastructure / impact	Expertise, capital patient, structuration ESG	Qualification et revue du portefeuille
Banques / arrangeurs	Dette long terme, garanties, modélisation	Après études de pré faisabilité
Opérateurs de mobilité	Exploitation, maintenance, conception fonctionnelle	Dès la programmation
Industriels / constructeurs	Solutions techniques, chiffrage, phasage	Consultations et études encadrées
Institutions publiques	Planification, compétences, autorisations, subventions	Dialogue territorial formalisé
Bureaux d'études	Trafic, génie civil, environnement, socio-économie	Maturation des premiers lots

Proposition de collaboration

- Étape 1 : manifestation d'intérêt non engageante.
- Étape 2 : entretien de qualification et vérification des compétences / capacités.
- Étape 3 : accord de confidentialité si accès à des données sensibles.
- Étape 4 : ouverture progressive de la data room et questions-réponses.
- Étape 5 : lettre d'intention ou mandat d'étude, sans engagement de souscription.
- Étape 6 : structuration d'un lot pilote puis processus d'investissement réglementé.

Risques principaux

Risque	Exposition	Mesure de maîtrise envisagée
Institutionnel et juridique	Élevée	Clarifier compétences publiques, autorisations et contrats avant engagement.
Coûts et construction	Élevée	Études indépendantes, contingences, allotissement et revues de valeur.

Trafic / revenus	Élevée	Scénarios prudents, paiements de disponibilité ou soutien public à étudier.
Environnement et foncier	Élevée	Éviter-réduire-compenser, concertation et sécurisation foncière progressive.
Gouvernance	Élevée	SAS immatriculée, pacte d’associés, comités et procédures de conflits.
Réputation / information	Élevée	Communication factuelle, traçabilité des hypothèses et validation externe.

Data room cible

- Identité juridique, statuts, pacte et registre des décisions.
- Note d’opportunité et schéma directeur territorial.
- Études de trafic, variantes techniques et cartes sourcées.
- CAPEX/OPEX, modèle financier auditable et analyses de sensibilité.
- Plan foncier, environnemental, réglementaire et de concertation.
- Stratégie de commande publique, concessions et partenariats.
- Registre des risques, gouvernance ESG et dispositif anticorruption.

Gouvernance actuelle du projet

À la date du présent document, MTG est une société projetée non immatriculée. Le projet est porté conjointement par Fassuhoudine VELOU, Abihourairi VELOU et Maturafi VELOU. La forme envisagée est une SAS familiale avec une répartition égalitaire projetée : un tiers des parts pour chacun des trois coporteurs. Cette répartition devra être formalisée dans les statuts et le pacte d'associés lors de l'immatriculation. La future structure devra être immatriculée avant de contracter ou de solliciter des souscriptions au nom de MTG.

Coordonnées

Coporteurs	Adresse du projet	Contact
Fassuhoudine VELOU Abihourairi VELOU Maturafi VELOU	46 rue de Metz 81100 Castres — France	Fassuhoudine.velou@outlook.fr mahoratransitgroup.fr

Avertissement aux investisseurs

Une perte partielle ou totale du capital est possible dans tout investissement en titres non cotés. Aucune liquidité, aucun rendement, aucune garantie de sortie et aucun calendrier de distribution ne sont proposés à ce stade. Les coûts, délais, tracés, autorisations, recettes et modalités contractuelles restent incertains. Tout investisseur devra mener ses propres diligences et consulter ses conseils.

Sources réglementaires principales

- Autorité des marchés financiers — Réglementation applicable aux prospectus : <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/dossiers-thematiques/prospectus>
- AMF — Prestataires de services de financement participatif : <https://www.amf-france.org/fr/espace-professionnels/fintech/mes-relations-avec-lamf/exercer-une-activite-de-prestataire-de-services-de-financement-participatif-psfp-en-france>
- Règlement (UE) 2020/1503 : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2020/1503/oj/fra>